

Crozon. Le technicien de l'assainissement à nouveau menacé de licenciement

Dans notre édition du 5 juillet, Jean-Jacques Gallou révélait les délestages et les débordements d'eaux usées sur les plages crozonnaises. En raison d'un réseau vétuste, la station d'épuration de Lostmarc'h, dont il a la charge, s'avère incapable d'absorber les rejets, en cas de fortes pluies. La lettre de licenciement qu'il vient de recevoir de la Saur, gestionnaire par délégation municipale, ne l'étonne pas vraiment. « C'est la troisième fois qu'ils essayent de me virer, dont une fois à l'amiable. Et ça avait commencé, en février, donc bien avant que je vous lâche l'affaire. Or, ils avancent cet article dans les motifs de licenciement et aussi de soi-disant mails injurieux qui ne sont que des invitations répétées à venir voir ce qui se passe sur le terrain », soupire le technicien au franc-parler.

« Ces atteintes à l'environnement n'ont que trop duré »

« En réalité, poursuit-il, ils n'ont pas supporté que j'avertisse la Police de l'eau. Mais si je ne l'avais pas fait, la Saur et la mairie auraient ouvert le parapluie et j'aurais fait le bouc émissaire idéal. Sans compter que ces atteintes à l'environnement n'ont que trop duré ».

La lettre précise que dans deux mois, Jean-Jacques Gallou sera remis à la disposition des services techniques de la ville de Crozon (il est employé municipal, détaché auprès de la Saur). « Dans mon contrat, il est stipulé qu'un licenciement ne peut être demandé que par

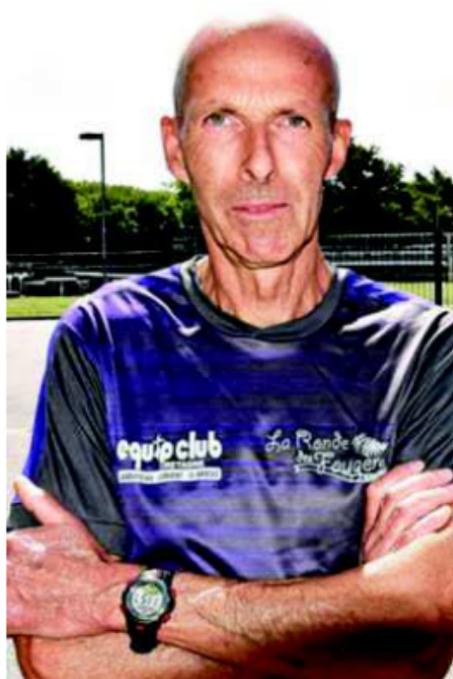


Photo Gwendal Hameury

Jean-Jacques Gallou, qui avait révélé au Télégramme les graves dysfonctionnements de la station d'épuration de Crozon, est, une nouvelle fois, menacé de licenciement.

le maire. J'imagine le placard qu'on va me trouver », ironise-t-il. Mais rien n'est encore joué. Le délégué du personnel tente de trouver une solution amiable et, d'ici peu, son avocat le conseillera sur la marche à suivre.

« Je ne vais pas me rendre malade avec ça. J'ai 60 ans demain (aujourd'hui NDLR) et mes 168 trimestres. Je serais bien resté encore un peu pour bonifier ma retraite mais pas dans n'importe quelles conditions », prévient-il. Une chose est sûre : Jean-Jacques Gallou n'est pas du genre à se laisser faire.